

Christiane PERREGAUX

Tania OGAY

Yvan LEANZA

Pierre DASEN

Intégrations et migrations. Regards pluridisciplinaires

Intégration, assimilation et stress acculturatif

Deux rapports publiés sous l'égide d'instances suisses au niveau fédéral m'incitent à écrire ce texte. Il y a, bien entendu, le rapport sur l'intégration de la Commission fédérale pour les étrangers (1996), qui est le point de départ de l'ensemble des textes de ce volume, mais il y a aussi un rapport de Hoffmann-Nowotny (1992) intitulé «Chances et risques d'une société d'immigration multiculturelle», publié par le Conseil suisse de la science. Sur la base surtout d'écrits de sociologues allemands, l'auteur, sociologue renommé à l'Université de Zürich, affirme qu'une politique d'*assimilation* est la seule qui permette d'éviter les risques majeurs représentés par les nouvelles migrations.

Nourri par les travaux de mon domaine, la psychologie interculturelle, et en particulier par les écrits de mon collègue John Berry, un psychologue social canadien qui a développé un cadre théorique autour de la notion d'acculturation psychologique, je m'étais fait à l'idée qu'au contraire, l'*intégration* était un processus d'acculturation beaucoup plus favorable que l'assimilation. L'ironie de la coïncidence veut même que Berry (1991) venait de publier un rapport pour le gouvernement fédéral canadien intitulé «Coûts et avantages sociopsychologiques du multiculturalisme»¹, dans lequel il argumentait, enquêtes nationales à l'appui, que non seulement l'intégration était le mode d'acculturation choisi de préférence par les migrants, mais que les avantages de la politique du multiculturalisme, qui apporte un soutien officiel et financier à l'intégration, «semblent être, à l'heure actuelle, largement supérieurs à ses coûts» (p. 38). Au contraire, affirme Berry,

«la seule solution de rechange possible au multiculturalisme, l'assimilation, n'a réussi nulle part au monde et elle susciterait, selon toute vraisemblance,

* FPSE, Université de Genève

¹ Voir également, presque sous le même titre, Berry (1993).

2001

L'Harmattan
5-7, rue de l'École-Polytechnique
75005 Paris
FRANCE

L'Harmattan Hongrie
Hargita u. 3
1026 Budapest
HONGRIE

L'Harmattan Italia
Via Bava, 37
10214 Torino
ITALIE

une forte résistance si jamais on tentait de l'appliquer au Canada (et elle aboutirait à des conflits sociaux d'une ampleur jusqu'ici inconnue)». (p. 38)

Selon Hoffmann-Novothy (1992), les migrants actuels, contrairement à ceux du début de ce siècle, ne viennent pas avec des qualifications qui enrichissent l'économie et la culture du pays, ils n'ont pas de capacité innovatrice. Comme ils viennent souvent de loin, la «distance culturelle» est telle qu'ils viennent avec des valeurs et des comportements trop différents, ils viennent «avec des cultures non-compatibles» (p. 26). Pour éviter que ces migrants ne se retrouvent dans un Lumpenproletariat qui ne peut que représenter d'importants risques sociaux, il convient donc d'assimiler aussi rapidement que possible ceux qui sont reconnus comme assimilables, et d'empêcher l'immigration des autres.

Le rapport publié par le Conseil suisse de la science apportait ainsi une bénédiction, au nom des sciences sociales, non seulement à l'assimilation mais aussi à l'exclusion, soit, dans la théorie de Berry que nous allons examiner plus bas, aux processus de ségrégation et de marginalisation. Ceci correspondait bien entendu parfaitement à la politique suisse en matière de migrations, basée sur la peur de l'afflux de requérants d'asile (Monnier, 1993), et en particulier à la politique dite «des trois cercles» instaurée par le Conseil fédéral (1991) sans discussion parlementaire ou démocratique (cf. Caloz-Tschopp, 1993).

Le rapport Hoffmann-Novothy eut un écho assez important dans les médias en Suisse alémanique, beaucoup moins en Suisse romande, ne serait-ce que parce qu'il n'a jamais été traduit en français. En même temps, le Conseil suisse de la science avait commandité, mais avait finalement refusé de publier sous son égide, une étude prospective dans le même domaine, centrée sur les sciences de l'éducation (Berthoud-Aghili & Caloz-Tschopp, 1993), et qui défendait une politique d'intégration et d'interculturalité.

Comment peut-on arriver ainsi à des conclusions aussi opposées ? L'affaire me rappelle la controverse sur l'adolescence à Samoa, où D. Freeman (1983) contredit toutes les observations de M. Mead (1928), mettant en doute la fiabilité des méthodes ethnographiques (Côté, 1994 ; Dasen, 1999). Les protagonistes sont-ils, tous les deux, pris au piège de leurs *a priori* idéologiques ? ou parlent-ils de réalités sociales trop différentes ? Les données empiriques ont-elles été simplifiées, voir détournées au profit d'un mythe qui se perpétue à force de citations en chaîne, où personne ne se soucie de retourner aux publications originales ?

N'ayant aucune compétence en sociologie, je laisserai à d'autres une éventuelle analyse des fondements du rapport de Hoffmann-Novothy², et je m'attacherai ici à examiner de plus près les conclusions de Berry. Quel est le statut de l'affirmation que l'intégration est plus favorable que les autres processus d'acculturation ? Quelles affirmations exactes fait Berry à ce propos ? Sur quelles données empiriques peut-on se fonder ? Ses conclusions sont-elles particulières à la société canadienne ou sont-elles généralisables ?

Je vais donc m'attacher à présenter une résumé de la théorie de Berry, y compris les révisions les plus actuelles. J'examinerai les données empiriques utilisées ou recueillies par Berry lui-même, ainsi que celles fournies par d'autres chercheurs, en particulier dans les pays européens. Je me concentre sur les travaux qui examinent les avantages et inconvénients relatifs de différents processus d'acculturation, en particulier en ce qui concerne la santé mentale (stress acculturatif) des migrants.

1. La théorie de Berry sur les processus d'acculturation

Parmi les nombreux apports de Berry à la psychologie interculturelle, son modèle des processus d'acculturation est peut-être le plus connu (Berry, 1974, 1990, 1997 ; Berry & Sam, 1997). Berry (1989) et Sabatier et Berry (1994) en fournissent une version française. En ce qui concerne le stress acculturatif, je choisirai comme article de référence plus particulièrement celui de Berry & Kim (1988).

Empruntant le concept d'acculturation à l'anthropologie culturelle, où il définit «l'ensemble des changements culturels résultant des contacts continus et directs entre deux groupes culturels indépendants», Berry (1989, p. 135) introduit tout d'abord le concept d'*acculturation psychologique*, qui définit les changements au niveau des individus (l'adaptation) qui accompagnent le contact entre les groupes. La distinction est importante, car elle attire l'attention sur la variabilité inter-individuelle qui est parfois négligée par l'approche anthropologique³. En principe, les

² A ma connaissance, il n'y a eu aucune réaction à ce rapport de la part de sociologues suisses, mais il faudrait le vérifier par une recherche bibliographique plus approfondie. Il est assez étonnant (et significatif ?) que la seule réponse soit venue d'un sociologue australien (Castles, 1993).

³ Je n'entrerai pas ici dans la controverse sur le concept d'acculturation lui-même, parfois critiqué comme relevant d'une définition trop figée de la notion de

contraire une place importante aux pressions exercées par le groupe dominant. Dans certaines présentations de sa théorie (p. ex. Berry, 1974, p. 18), il inclut d'ailleurs une troisième question, soit «est-ce que le groupe majoritaire donne l'option aux groupes minoritaires de répondre aux deux autres questions ?». Cette présentation du schéma aboutit à la distinction entre huit processus d'acculturation au lieu de quatre. Ainsi, Berry distingue p.ex. l'assimilation librement choisie («melting pot») de l'assimilation imposée («pressure cooker»). Bien entendu, la véritable intégration est également volontaire (dans ce que Berry appelle une politique de «pluralisme démocratique»).

Notons aussi que Berry attire toujours l'attention sur les variations interindividuelles à l'intérieur des groupes. Tous les migrants d'une même origine ne choisissent pas nécessairement le même processus, et les politiques de la société d'accueil ne sont pas toujours cohérentes et monolithiques.

Il est important de remarquer que le concept d'intégration reçoit dans cette théorie une définition précise, qui implique que la société d'accueil permet (mais n'oblige pas) le maintien de l'identité culturelle dans la sphère privée, tout en garantissant des droits économiques et politiques, et en s'attendant à un respect des valeurs fondamentales et des lois. Souvent dans le langage courant, dans les textes officiels, et parfois même dans des écrits scientifiques, le terme intégration est utilisé comme un synonyme d'assimilation.

2. Etat actuel du cadre théorique

La théorie de Berry exposée ci-dessus a été élaborée au cours des années, et n'a pas cessé d'être mise à jour. Parmi les formulations récentes, relevons le texte en français de Sabatier & Berry (1994), ainsi que Berry (1997), Berry & Sam (1997) et Segall, Dasen, Berry & Poortinga (1999). Le cadre théorique qui est représenté dans la Figure 2 est tiré de Berry (1997).

changements entre les groupes en présence sont mutuels, mais dans la pratique, il arrive souvent qu'un groupe (en général la culture dite d'accueil) jouisse d'une influence plus forte que le groupe non-dominant (le groupe des migrants, appelé groupe d'acculturation).

Figure 1 : Les quatre processus d'acculturation selon Berry

		Conservation identité culturelle ?	
		OUI	NON
Relations avec autres groupes ?	OUI	INTEGRATION	ASSIMILATION
	NON	SEPARATION	MARGINALISATION
		SEGREGATION	

Comme le montre la Figure 1, l'adaptation prend la forme de l'assimilation si le migrant abandonne son identité culturelle au profit de celle de la société d'accueil. L'intégration est définie de la façon suivante :

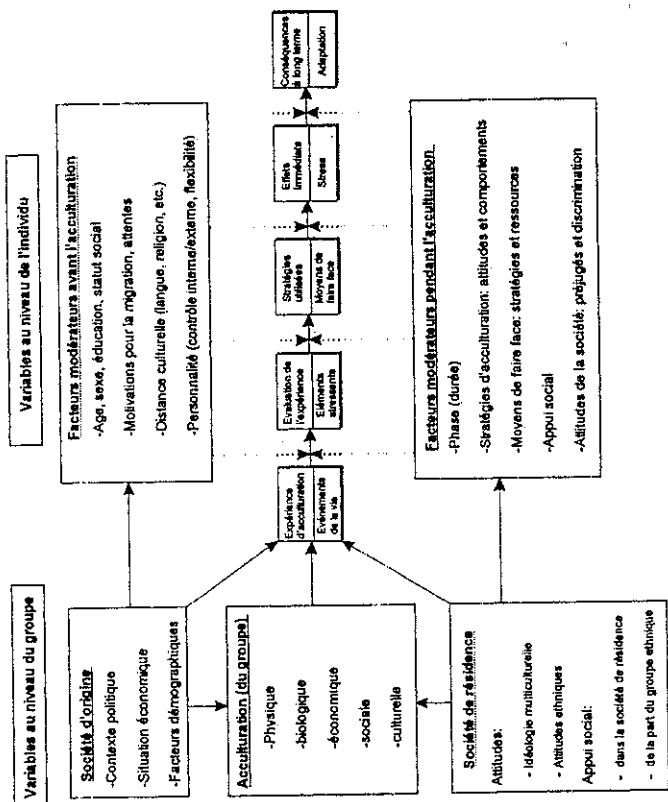
Il y a maintien partiel de l'intégrité culturelle du groupe ethnique parallèlement à une participation de plus en plus marquée des individus au sein de la nouvelle société. Dans cette situation, la personne conserve son identité et d'autres caractéristiques culturelles propres (langues, habitudes alimentaires, fêtes, etc.) tout en participant aux structures économiques, politiques et juridiques avec les autres groupes ethniques de la société nouvelle. (Berry, 1989, p. 138)

Si l'individu ne cherche pas à établir de relations avec la communauté dominante, et veut garder son identité culturelle, il opte pour la séparation ; lorsque c'est le groupe dominant qui empêche les relations, il y a ségrégation, et on parle de marginalisation quand «le groupe non-dominant a perdu son identité (souvent à cause des politiques du groupe dominant vers l'assimilation) et n'a pas le droit de participer au fonctionnement des institutions et à la vie du groupe dominant (à cause des pratiques discriminatoires)» (Berry, 1989, p. 139).

Le schéma sous forme de deux questions auxquelles le migrant aurait à répondre pourrait faire croire que le modèle de Berry présente les choses comme si le groupe d'acculturation avait le choix du processus d'acculturation, indépendamment des politiques de la société d'accueil. La citation montre bien que tel n'est pas le cas, et que Berry accorde au

culture. Ainsi, Clignet (1990) propose de le remplacer par l'interculturalité, et Schurmans (1995) par celui de transaction sociale.

Figure 2 : Un cadre théorique pour les recherches sur l'acculturation. Traduit et adapté de Berry, J. W. (1997). Lead article : Immigration, acculturation, and adaptation. *Applied psychology : An international review*, 46, p. 15.



Recherche en acculturation: un cadre théorique

Ce cadre théorique montre la complexité des variables dont il faudrait tenir compte dans toute étude sur l'acculturation psychologique. On notera que les processus d'acculturation sont maintenant appelés «stratégies d'acculturation», ce qui renforce l'idée d'une interaction dynamique entre les choix des migrants et ceux de la société d'accueil. La similitude de termes est frappante avec les «stratégies identitaires» de Camilleri *et al.* (1990), et l'interculturalisation de Clanet (1990), et pourtant ces deux traditions de recherche se sont ignorées mutuellement jusque très récemment (Berry, 2000 ; Berry & Sam, 1997 ; Camilleri, 1999, sous presse). Il est d'ailleurs intéressant de constater que les recherches de Camilleri *et al.* ont porté surtout sur la situation de dévalorisation que vivent les Maghrébins en France, alors que celles de Berry et collaborateurs ont été influencées par la politique du multiculturalisme au

Canada, ce qui donne aux premières un ton assez pessimiste par rapport aux secondes (Dasen & Ogay, 2000).

Le fait que les recherches elles-mêmes soient socio-culturellement situées ne fait que renforcer le constat qu'aussi bien les stratégies identitaires de Camilleri que les stratégies d'acculturation sont toujours tributaires des politiques de la société d'accueil. L'intégration, constate Berry (1997, p. 11), «n'est praticable que dans les sociétés qui sont explicitement multiculturelles, et dans lesquelles certaines conditions psychologiques sont remplies», c.à.d. où la diversité culturelle est valorisée, où l'ethnocentrisme, le racisme et la discrimination sont minimaux, et où tous les groupes minoritaires montrent une identification avec la société plus large.

Par ailleurs, un individu ou un groupe de migrants peut essayer plusieurs de ces stratégies, avec le temps, et selon la situation. Aussi, la meilleure stratégie peut dépendre du contexte :

Dans les sociétés assimilationnistes, il est possible que le mode d'acculturation le plus facile est d'adopter soi-même l'assimilation (...). Les individus sont certainement restreints dans leur choix de stratégie, même jusqu'au point où la préférence personnelle joue un rôle très limité. De fait, le stress pourrait être le résultat du conflit entre les préférences personnelles et les politiques nationales. (Berry, 1997, p. 12)⁴

Ce qui est important serait donc la correspondance entre les choix de l'individu migrant et ceux de la société d'accueil. Cette hypothèse est reprise et explicitée par Bourhis, Moïse, Perreault & Senécal (1997 ; Bouhis, Moïse, Perreault, & Lepicq, 1998). Pour clarifier la distinction entre le choix des migrants et ceux de la société d'accueil, ces auteurs ont développé un questionnaire, le *host community acculturation scale (HCAS)*, qui fait pendant à l'échelle de Berry concernant les choix des migrants.

Au niveau théorique, ces auteurs développent, à la suite de Moghaddam (1992), une autre option pour les migrants et pour la société d'accueil, qu'ils appellent *individualisme*. Il s'agit là de migrants qui refusent aussi bien les mesures d'appui de leur communauté ethnique que celles de la société d'accueil, croient fermement en un système méritocratique, ont une estime de soi très élevée, et sont persuadés qu'ils arriveront seuls à atteindre les buts qu'ils se sont fixés dans leur nouvelle vie. Il s'agit souvent de migrants avec de bons niveaux de qualification (Sabatier

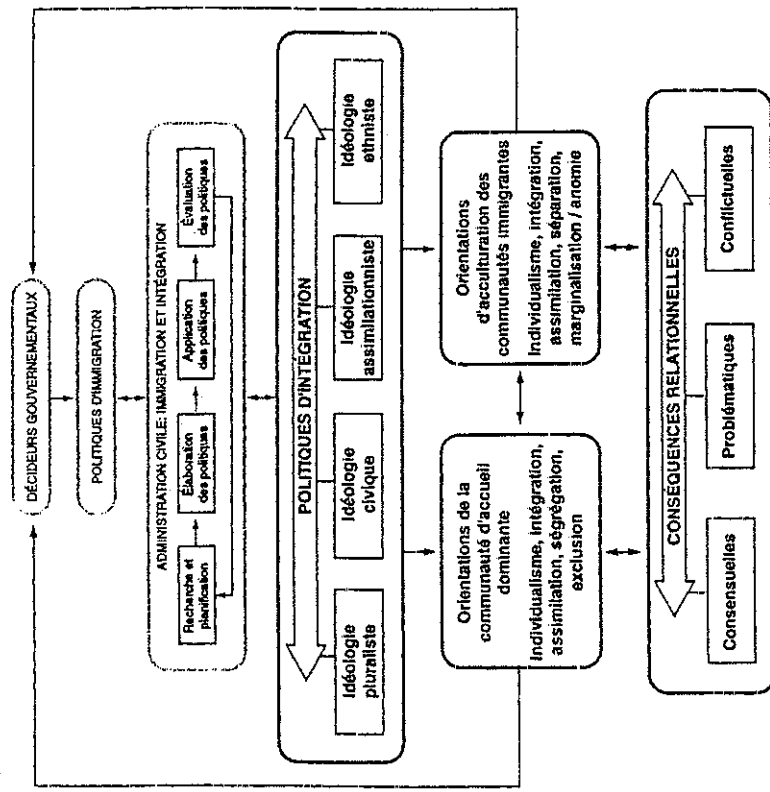
⁴ Toutes les traductions de l'anglais sont de ma responsabilité.

& Berry, 1994). Les membres de la société d'accueil qui préfèrent l'orientation individualiste considèrent que ce sont les caractéristiques individuelles qui comptent, plutôt que l'appartenance à un groupe. Pour eux, il serait donc indifférent de garder une identité culturelle d'origine ou d'adopter celle de la société d'accueil, et ils ne feraient aucune distinction dans leurs rapports avec les migrants ou avec les autochtones.

Les attitudes d'acculturation ne sont, bien entendu, pas homogènes dans une population, et les différences d'opinion peuvent provoquer des conflits politiques. Par ailleurs ils peuvent varier selon le groupe de migrants auquel ils s'adressent. Sabatier et Berry (1994) rapportent qu'en France, par exemple, une enquête nationale a montré que la plupart des Français ressentent de la sympathie pour les étrangers en général, mais 40% avouent ressentir une certaine antipathie pour les Maghrébins et les Gitans, alors que le groupe des Portugais n'est antipathique qu'à 8% de l'échantillon. Ces attitudes peuvent aussi changer avec le temps.

Bourhis *et al.* (1997, 1998) distinguent par ailleurs les orientations relevées chez les membres des sociétés d'accueil et les politiques menées par les gouvernements. Ils proposent une typologie de quatre idéologies qui forment une dimension ayant le pluralisme et l'idéologie ethnociste aux pôles extrêmes, et l'idéologie civique et celle d'assimilation dans des positions intermédiaires (voir Figure 3).

Figure 3. Les politiques d'immigration et d'intégration des Etats en relation avec les orientations d'acculturation des migrants et des membres de la société d'accueil.



Extrait de Bourhis, R. Y., Moïse, C. L., Perreault, S., & Lepica, D. (1998). *Immigration et intégration : vers un modèle d'acculturation interactif*. Montréal : Université du Québec à Montréal, Chaire Concordia-UQUAM en études ethniques.

Les quatre idéologies s'accordent sur la prémisse que les migrants doivent adopter les «valeurs publiques» de la société d'accueil, soit le respect des lois, et les idéaux démocratiques et des droits de l'homme contenus dans la Constitution. Ces idéologies se distinguent par contre de la façon suivante :

Dans une politique pluraliste, l'Etat n'a pas à intervenir dans les «valeurs privées», telles que la liberté de choix culturels, linguistiques, religieux et politiques, ni dans les activités dans le domaine familial, interper-

sonnel, associatif, et des loisirs. L'Etat se montre prêt à contribuer financièrement aux activités privées des groupes minoritaires (autochtones ou de migrants) qui servent à maintenir une identité ethno-culturelle distincte. L'utilisation de fonds publics pour les minorités est considérée comme normale, puisque tous payent des impôts. Le Canada (Scott, 1988) et l'Australie sont des pays d'immigration dont la politique est pluraliste, ainsi que, en Europe, la Suède (Castles, 1993).

Dans l'idéologie civique, l'Etat reconnaît explicitement le droit des individus et des groupes à garder une identité distincte, mais refuse d'utiliser des fonds publics dans ce sens (la Grande Bretagne est donnée comme exemple par Bourhis *et al.*, 1997).

Dans l'idéologie d'assimilation, l'Etat incite ou contraint les migrants à adopter les valeurs privées dominantes. Cette idéologie était particulièrement marquée pendant la construction des Etats-Nations (Marin, ce volume). Les Etats-Unis ont longtemps eu une politique assimilationniste (le «melting pot», l'«American way of life»), mais la politique a maintenant changé vers une idéologie civique. L'idéologie républicaine de la France serait une variante de l'idéologie assimilationniste : «L'abolition des origines sociales comme une des façons de promouvoir l'égalité pour tous constitue un des mythes fondateurs de la société française depuis la Révolution» (Sabatier & Berry, 1994, p. 270).

L'idéologie ethniciste est proche de celle d'assimilation, car elle s'attend à ce que les immigrants abandonnent leur identité ethno-culturelle d'origine, mais en plus elle s'arroge le droit d'exclure certaines catégories de migrants qui voudraient devenir des membres de plein droit de la société. Le «droit de sang» pratiqué par l'Allemagne, Israël ou le Japon va dans ce sens.

Cette typologie est cohérente avec celle proposée par Boizman (ce volume), les deux premières revenant à reconnaître les droit culturels des migrants, les deux autres à les nier. Selon Bourhis *et al.* (1997), ces politiques ont un impact déterminant dans les choix de stratégies d'acculturation, aussi bien des membres de la société d'accueil que des migrants :

Par le contact interculturel, les membres de la société d'accueil influencent les stratégies d'acculturation des migrants, qui, réciproquement, peuvent aussi influencer les orientations du groupe majoritaire. (p. 375)

Les auteurs reprennent l'hypothèse que c'est la correspondance entre les attitudes de la société d'accueil et celles des migrants qui détermine le résultat plus ou moins conflictuel de l'interaction. Seuls trois cas sont

consensuels, quand les deux parties s'entendent sur les processus d'intégration, d'assimilation ou d'individualisme. Toutes les autres combinaisons sont considérées soit comme problématiques (et seraient liées à un stress acculturatif modéré, par exemple si un des groupes préfère l'intégration et l'autre l'assimilation) ou conflictuelles, par exemple tous les cas où la communauté d'accueil choisit la ségrégation ou l'exclusion, de même si la communauté migrante choisit la séparation. Ces cas produiraient un stress acculturatif d'autant plus fort que la communauté migrante a une «vitalité» faible⁵. Les conflits seraient atténués si la politique officielle est pluraliste ou civique, et accentués avec une idéologie assimilationniste ou ethniciste.

3. Préférence pour l'intégration

Une série d'études menées par Berry et ses collègues a porté sur la préférence que les migrants expriment pour l'une ou l'autre des stratégies d'acculturation (préférence exprimée lors d'interviews ou de questionnaires). Les résultats montrent que la plupart du temps, l'intégration est la stratégie préférée par les migrants, ce qui indique leur désir de maintenir une part de leur héritage culturel et de leur identité d'origine (Berry & Sam, 1997).

La préférence pour l'intégration, ou le biculturalisme, est également attestée par des études dans d'autres contextes que le Canada. Orriol (1985), par exemple, trouve que 70% des jeunes Portugais en France se disent autant orientés vers la France que vers le Portugal, et les jeunes Italiens de seconde génération se disent également biculturels (Campani & Catani, 1985). Même des étrangers occidentaux au Japon (une société relativement monoculturelle), des femmes mariées à des Japonais et des enseignants d'anglais, disent préférer l'intégration (Patridge, 1988).

Mais la conclusion générale mérite quelques nuances. Il y a dans certaines circonstances des migrants qui préfèrent un autre processus que l'intégration. Dans une étude au Canada de Berry, Kim, Power, Young, et Bujaki (1989), les auteurs avaient constaté un lien cohérent entre les choix identitaires et le choix de stratégie d'acculturation.

⁵ La vitalité du groupe est définie comme sa capacité d'agir comme entité collective et distincte à l'intérieur ou face à la société d'accueil (Bourhis *et al.*, 1997, p. 382).

Les résultats indiquent clairement que les personnes s'identifiant à la culture d'origine (p.ex. ukrainien) préfèrent la séparation, ceux qui s'identifient à la société nationale (c.à.d. canadien) préfèrent l'assimilation et ceux qui ont une identité biculturelle (ukrainien-canadien) préfèrent l'intégration ; ceux qui ressentent une confusion identitaire ont les scores les plus élevés de marginalisation. (Berry & Sam, 1997, p. 316)

Les Canadiens francophones vivant hors du Québec préféreraient la séparation, surtout s'ils s'identifiaient comme «Français», plutôt que comme «Canadiens» ou «Canadiens-Français». Ces données sont confirmées par une autre étude avec une population similaire (Clément, Gauthier, & Noels, 1993) : si, dans l'ensemble, l'intégration a la faveur majoritaire, la séparation est choisie si les informateurs s'identifient comme «Français» et l'assimilation s'ils s'identifient comme «Anglais». Quand un groupe a des revendications d'autonomie, de droits à un territoire ou une langue, ce qui est le cas de beaucoup de Québécois (Berry, 1996), il aura souvent une préférence pour la séparation, et des attitudes moins favorables envers les autres groupes ethniques.

4. Stratégies d'acculturation et stress acculturatif

Quel est, selon Berry, le lien entre ces processus d'acculturation et la santé mentale des migrants ? Berry définit le stress d'acculturation comme résultant du processus d'acculturation lui-même. «Il se manifeste par des problèmes de santé mentale (confusion, dépression, angoisse, etc.), de marginalité (...), d'aliénation et des difficultés identitaires» (1989, p. 141). La situation est complexe, et les modes d'acculturation ne sont qu'un des facteurs parmi d'autres, les «caractéristiques de la société dominante» étant le premier dans la liste. Intervient aussi, en plus des caractéristiques sociodémographiques et psychologiques des individus, le type de groupe d'acculturation, défini selon sa mobilité (sédentaires ou migrants) et la volonté de contact. Ainsi, les groupes d'autochtones (qui ont vu leur territoire envahi par le groupe dominant), ou les réfugiés (migrants non-volontaires) seraient plus exposés au stress acculturatif que les immigrants (migrants volontaires) ou les résidents temporaires.

Le stress d'acculturation serait toujours «probable et non évitable» (p. 141), et il s'agit donc d'évaluer les facteurs de risques qui peuvent se combiner, ou dont l'effet peut être modéré par des facteurs d'ajustement («coping») et de résilience. En ce qui concerne les caractéristiques de la société d'accueil, Berry et Kim (1988, p. 215) écrivent :

Les sociétés culturellement plurielles, en contraste avec celles qui se veulent monoculturelles, sont caractérisées par deux facteurs importants : la présence de réseaux de groupes sociaux et culturels qui peuvent fournir un appui à ceux qui entrent dans l'expérience d'acculturation (c.à.d. leur fournir un cocon protecteur) ; l'autre est une plus grande tolérance et acceptation de la diversité culturelle («idéologie multiculturelle»). A ceci est liée la configuration particulière d'attitudes ethniques et raciales : certains groupes d'acculturation peuvent être acceptés plus facilement et placés plus haut sur une échelle de prestige, alors que d'autres occupent les échelons inférieurs dans les préjugés de la société. Dans l'ensemble, on peut s'attendre à trouver une meilleure santé mentale des personnes en cours d'acculturation dans les sociétés culturellement plurielles plutôt que dans les sociétés monoculturelles qui suivent une idéologie d'inclusion forcée ou d'assimilation. (p. 215)

Berry formule l'hypothèse que l'intégration est plus favorable que l'assimilation, mais il s'agit d'un effet presque secondaire, les deux variables principales étant la disponibilité d'un réseau de soutien au migrant, et l'attitude plus ou moins favorable de la société d'accueil.

Parce que l'assimilation représente une perte culturelle, la santé mentale pourrait être meilleure avec le processus d'intégration, où la participation sélective dans deux systèmes culturels fournit une base d'appui socioculturel pour la santé mentale de l'individu. (Berry & Kim, 1988, pp. 213-214)

Quant aux autres processus d'acculturation, la séparation implique la résistance envers les relations intergroupes, et maintient donc le conflit, la ségrégation implique un fort degré de frustration, et la marginalisation représente un état de crise continue. «C'est chez les individus se situant dans cette catégorie qu'on retrouve la majorité des problèmes psychologiques et sociaux : stress d'acculturation, confusion identitaire, aliénation et déviance sociale» (Berry, 1989, p. 139).

Un facteur important est donc l'accès que la société d'accueil donne à des droits socio-économiques et politiques :

Un deuxième facteur (...) est l'existence de politiques qui visent à exclure les groupes d'acculturation de la pleine participation dans la société ; dans la mesure où ces personnes ont le désir de participer aux bienfaits de la société plus large (comme un logement adéquat, des soins médicaux, des droits politiques), le refus de ces avantages peut affecter leur santé mentale. (Berry & Kim, 1988, p. 215)

Quelles sont les données empiriques sur les liens entre processus et stress d'acculturation ? Tout d'abord, de nombreuses études démontrent l'augmentation du stress avec le temps jusqu'à un maximum (corrélé avec le

Canada, ont trouvé moins de stress acculturatif chez ceux qui préfèrent l'intégration que chez ceux qui choisissent l'assimilation ou la séparation. Rogier, Cortes, et Maigady (1991) concluent que l'ensemble des recherches sur les hispaniques aux États-Unis montrent que l'intégration permet une meilleure santé mentale.

En Allemagne, une série de recherches ont été menées par Schmitz (1992, 1994) avec différents groupes de migrants (Allemands de l'ancienne RDA, Allemands «ethniques» d'autres pays de l'Est, Europe du Sud, Maghreb). Ce chercheur montre bien les relations complexes qu'il peut y avoir entre les différents facteurs qui entrent en jeu : origine des migrants, durée du séjour, vateurs, vécu de la migration, personnalité, types d'adaptation au stress, etc. Dans la première recherche, Schmitz (1992) trouve une corrélation significative entre une série de problèmes psychosomatiques et le choix de ségrégation. Mais la migration peut être stressante pour tous ; ainsi, pour les immigrants récents (moins de 7 mois de séjour en Allemagne), il y avait aussi une corrélation entre la préférence pour l'intégration ou l'assimilation et certains symptômes psychosomatiques, en particulier pour ceux qui estimaient qu'il y avait une forte différence entre leurs normes et celles de la société d'accueil, et qui trouvaient leur adaptation difficile.

Dans une recherche portant sur 78 migrants de l'ex-RDA et 65 d'Amérique latine, Schmitz (1994) obtient des résultats légèrement différents. Dans l'ensemble, le choix de l'intégration est lié au style de réactions au stress psycho-social le plus flexible. Les problèmes psychosomatiques sont surtout associés à l'assimilation, et pour les Latino-américains même à l'intégration. La ségrégation n'est pratiquement jamais choisie. L'auteur explique ce résultat par la situation particulière de ces migrants dans l'histoire de leur migration. Les Allemands de l'ex-RDA étaient arrivés depuis deux ans en moyenne, et faisaient des efforts énormes pour atteindre le même niveau de vie que leurs concitoyens, se trouvant souvent frustrés par leurs expériences quotidiennes. Les Latino-américains se trouvaient en Allemagne depuis 12 ans et commençaient à se rendre compte qu'ils y resteraient sans doute encore longtemps, tout en n'arrivant pas à se détacher de leur origine. Pour eux, même l'intégration peut être ressentie comme problématique. Dans les résultats de Schmitz, des profils différents de stress apparaissent : l'assimilation est liée à des indicateurs psychosomatiques (infections, réactions allergiques), et la ségrégation avec des problèmes cardio-vasculaires, l'irritabilité, et, pour les Allemands de l'ex-RDA, l'abus d'alcool et autres substances créant une dépendance.

nombre de changements dans l'histoire de vie), puis une diminution avec le degré d'acculturation. Mais peut-on distinguer entre intégration et assimilation ?

Berry et Kim (1988) se réfèrent à Murphy (1965, 1973 a,b), qui avait constaté qu'aux États-Unis, le taux d'admission en hôpital psychiatrique était plus important pour les immigrants que pour la population d'accueil, alors qu'au Canada, le taux était plus bas chez les immigrants. L'auteur attribuait ce fait à l'importance des groupes ethniques existants au Canada, fournissant un réseau d'assistance sociale («social support network»), alors qu'aux États-Unis, la politique d'assimilation («melting-pot») qui prévalait jusque dans les années '60, n'offrait pas cet avantage.

Mais les études portant sur le taux d'admission sont sujettes à caution, car de nombreux biais peuvent se produire (tout comme dans les études portant sur le taux d'emprisonnement). Des mesures plus directes sont les échelles de santé mentale (y compris de stress) développées par des psychiatres, en particulier le Cornell Medical Index. Dans leurs études, Berry et de ses collègues ont utilisé un questionnaire de 20 items mis au point par Cawte, Bianchi, et Kiloch (1968). Berry et Kim (1988) ont trouvé chez 150 immigrants Coréens à Toronto un niveau de stress plus élevé chez ceux qui choisissaient la marginalisation ou la séparation. Berry et Blondel (1982) ont étudié 72 «boat people» Vietnamiens à Kingston. Un niveau de stress bas était lié à la capacité de parler le chinois, à cause du réseau d'assistance sociale fourni par la communauté chinoise.

Berry et Annis (1974) et Berry, Wintrob, Sindell, et Mawhinney (1982) ont effectué deux études à 10 ans d'écart avec des Indiens canadiens (Cree, Ojibway, Carrier, Tsimshian). A chaque fois, le stress acculturatif était associé avec des attitudes de séparation, et montrait des corrélations négatives avec l'intégration et l'assimilation.

Les données empiriques sur lesquelles les premiers articles de Berry étaient basés montraient que la séparation, la ségrégation et la marginalisation donnent lieu à un fort degré de stress, et l'intégration et l'assimilation beaucoup moins. Il n'y avait, par contre, que peu d'indications qui auraient permis de distinguer ces deux processus dans leur impact sur le stress acculturatif, sauf que la probabilité de trouver un réseau de soutien est plus forte dans une société où des communautés ethniques sont maintenues.

Dans les études empiriques récentes, et pas seulement celles menées par Berry et son équipe, les avantages de l'intégration en ce qui concerne la santé mentale des migrants se confirme par contre de façon générale. Dona et Berry (1994), travaillant avec des réfugiés d'Amérique centrale au

Sam et Berry (1995) ont effectué une recherche avec 568 jeunes immigrants du Tiers Monde en Norvège (10 à 17 ans). En utilisant des indices de problèmes émotionnels, ils ont trouvé une corrélation avec la marginalisation (.23), une faible corrélation négative (-.10) avec l'intégration, et pas de corrélation avec la séparation et l'assimilation. Le facteur modérateur principal était un contact rapproché avec les parents.

Dans l'ensemble, tous les résultats concordent pour indiquer que l'intégration est la solution la plus favorable en ce qui concerne la santé mentale des migrants, suivie par l'assimilation, la marginalisation étant la plus défavorable, et la séparation se trouvant en situation intermédiaire. On se rappellera néanmoins les Figures 2 et 3, qui montrent bien que les stratégies d'acculturation sont loin d'être les seuls facteurs en jeu, surtout si on se limite aux préférences exprimées par les migrants.

Il se pose encore la question du mécanisme qui expliquerait ces faits. Berry (1997, p. 24) les résume de la façon suivante :

Il n'est pas tout à fait clair pourquoi il devrait en être ainsi. Dans une des interprétations, la stratégie d'intégration incorpore plusieurs des autres facteurs protecteurs : une accommodation réciproque librement consentie (c.à.d. des attitudes mutuellement positives, une absence de préjugés et de discrimination) ; la participation dans deux communautés culturelles (avoir deux systèmes d'appui à disposition) ; et avoir une personnalité flexible. A l'opposé, la marginalisation signifie le rejet de la société dominante combiné à la perte de sa propre culture, ce qui implique la présence d'hostilité et un appui social réduit. L'assimilation implique d'abandonner sa propre culture (même si cela peut être volontaire), et la séparation revient à rejeter la société dominante (ce qui peut être réciproque). Dans la version la plus simple de cette explication, l'intégration comprend deux orientations positives, la marginalisation deux négatives, et les deux autres processus une relation négative et une positive.

5. Coûts et avantages pour la société d'accueil

Si la stratégie d'intégration est effectivement la plus désirable et la plus favorable pour les migrants, qu'en est-il pour la société d'accueil ? Est-ce que certaines craintes formulées par Hoffmann-Novothy (1992) ne sont pas justifiées : l'intégration ne mène-t-elle pas à un manque de cohésion sociale, à la formation de ghettos, à des discriminations, qui seraient évitées avec une politique d'assimilation ?

Berry pose cette question, et tente d'y répondre, dans plusieurs des textes déjà mentionnés (Berry, 1993, 1997). Berry et Sam (1997, p. 317),

par exemple, s'intéressent tout d'abord aux conséquences de la biculturalité :

Une étude portant sur des Américains d'origine polonaise de deuxième ou troisième génération (Boski, 1994) montre qu'un sentiment de bien-être subjectif est effectivement lié à une identification aux deux cultures, polonaise et américaine ; il n'y a aucun indice qu'une telle identité double diminue le bien-être psychique. Au niveau de la société, les résultats sont similaires : avoir une identité ethnique ou bi-culturelle ne diminue en rien son sentiment d'attachement ou son engagement envers le Canada comme société unifiée (Kalin & Berry, 1995).

Même au sein du Canada, et malgré la politique officielle de multiculturalisme, il n'en reste pas moins que l'ethnocentrisme et les préjugés subsistent. Dans une étude à l'échelon national avec 3325 personnes (Berry, 1996 ; Berry & Kalin, 1995), il apparaît clairement que si les attitudes envers les groupes d'immigrants européens (Italiens, Allemands, Ukrainiens, Portugais) et chinois sont généralement favorables, il n'en va pas de même des attitudes envers les « minorités visibles » (Indo-Pakistanaï, Maghrébins, Antillais). Et ces attitudes, à tendance raciste, sont encore nettement moins favorables chez les Québécois que chez les Canadiens anglophones. « D'ailleurs, écrit Berry (1993, p. 429), le Ministère canadien du Multiculturalisme et de la Citoyenneté a actuellement pour priorité absolue les relations entre les « races », ce qui semble montrer qu'il sait où résident les problèmes spécifiques. »

Un autre problème encore non résolu est la formation de ghettos dans les centres urbains. Berry (1993, p. 430) admet que la question est complexe :

D'une part, les concentrations urbaines fournissent des *cibles* ; mais d'autre part, elles fournissent des *groupes de soutien*. D'un côté elles peuvent faciliter la préservation de la culture ; mais d'autre part elles peuvent créer un sentiment de sécurité culturelle et de respect de soi chez les membres des groupes spécifiques.

Une autre question ouverte est de savoir si une politique d'intégration, telle que pratiquée par le Canada ou l'Australie, serait possible dans un pays qui ne se voit pas d'emblée comme pays d'immigration. Hoffmann-Novothy (1992) mentionne à plusieurs reprises que les Pays-Bas, après avoir tenté une ouverture, sont en train de revenir vers une politique plus restrictive. Ce serait un cas à étudier de plus près. Castles (1993, p. 378) mentionne, en plus de l'Australie et du Canada, la Suède, qui a adopté une politique d'intégration malgré un haut degré d'homogénéité culturelle.

Ces trois pays ont élaboré des principes juridiques permettant aux immigrants de devenir des citoyens et visant à garantir non seulement les droits civils, politiques et sociaux, mais aussi les droits culturels ; ils ont ainsi ouvert la voie à un nouveau concept de citoyenneté multiculturelle. Ces pays ont également mis sur pied un large éventail d'institutions destinées à lever les obstacles à l'égalité de participation pour les membres des groupes minoritaires. Les mesures destinées à lutter contre le racisme et à améliorer les relations au sein de la communauté sont au centre de ces politiques.

A la lumière d'une comparaison à l'échelle internationale, (...) il ne fait aucun doute que les pays ayant adopté des politiques multiculturelles ont bien mieux réussi. Ils ont non seulement évité dans une large mesure la violence raciste et la mobilisation de l'extrême-droite, mais ils sont maintenant aussi d'avis que le multiculturalisme est une source importante d'innovation et un facteur de croissance.

6. Discussion

Que conclure de l'ensemble de ces données ? Tout d'abord, il me semble que les données empiriques démontrant les avantages de l'intégration sont devenues nettement plus convaincantes au cours de ces dernières années. Les confirmations ne viennent pas seulement du Canada, mais aussi de recherches menées en Allemagne, en France ou au Japon. Le cadre théorique de Berry n'échappe bien entendu pas à quelques critiques ; les différents commentaires qui suivent son article de 1997 en sont un exemple. Aucune des critiques formulées ne me semble néanmoins assez fondamentale pour suggérer que l'assimilation serait un meilleur choix que l'intégration, si l'on considère plus particulièrement l'effet du choix de stratégie d'acculturation sur la santé des migrants. En même temps, comme nous le rappelle Ogay (dans ce volume), il n'est pas question d'enfermer les migrants dans l'obligation de garder une identité figée.

Ces dernières années, les cadres théoriques se sont complexifiés, montrant clairement que les stratégies d'acculturation ne sont qu'un facteur parmi de nombreux autres. L'intérêt s'est tourné, en particulier, vers les idéologies ou politiques soutenues par l'Etat, et leur influence sur les attitudes individuelles (Bourhis *et al.*, 1997, 1998 ; Bolzman, ce volume).

Dans cette perspective, la politique officielle de la Suisse me semble se présenter particulièrement mal. Même en admettant que la politique raciste des «trois cercles» soit officiellement abandonnée (Caloz-Tschopp, 1993 ; cf. également son chapitre dans ce volume), il reste que les entraves à un accès égalitaire au travail et aux droits civiques font que la politique suisse se situe dans l'idéologie ethnociste telle que définie par Bourhis et

al. (1997, 1998). La *jus sanguinis* qui caractérise la politique de la nationalisation vont dans le même sens, alors que la procédure d'enquête qui accompagne le processus de nationalisation (les «Schwyzermacher») relève d'une idéologie assimilationniste.

Mais les messages lancés par le monde politique ne sont pas toujours homogènes. Dans le domaine éducatif, par exemple, les textes officiels ont évolué de l'assimilation vers l'intégration, et relèvent donc plutôt d'un discours d'idéologie civique (Gretter, 1995). Les mesures d'accès à la scolarisation, même post-obligatoire, indépendamment du statut légal, prises récemment par le canton de Genève, font même appel à une idéologie pluraliste, de même que les tentatives de la ville pour se donner une image de tolérance de la diversité culturelle (Aubert, Crettaz, Graber, Mukarusagara, & Necker, 1996 ; Necker, 1995). Mais ces signes d'ouverture sont en contradiction, au niveau local, avec les pratiques administratives qui chicanent les migrants, et de façon plus générale avec les politiques fédérales (Cattafi-Maurer, Abriel, Dasen, De Carli, Lack, Peccoud & Perreghaux, 1998 ; Cattafi-Maurer, Abriel, Dasen, Lack & Perreghaux, 1998).

Hoffmann-Novothny (1992) pourrait donc bien avoir raison sur un point : la plupart des pays européens, dont la Suisse, ne semblent pas prêts, à moins d'entreprendre une refonte totale de leur politique des migrations, pour une réelle intégration. La suite n'est pas une question scientifique mais politique : Voulons-nous le statu-quo ou le changement ?

Références bibliographiques

- Aubert, L., Crettaz, B., Graber, M., Mukarusagara, E., & Necker, L. (1996). *Genève méritasse. De la Genève internationale à la cité pluriculturelle*. Genève : Zoé.
- Berry, J. W. (1974). Psychological aspects of cultural pluralism : unity and identity reconsidered. In R. W. Brislin (Ed.), *Topics in culture learning, volume 2* (pp. 17-22). Honolulu : East-West Center.
- (1989). Acculturation et adaptation psychologique. In J. Reischitzki, M. Bossel-Lagos, & P. R. Dasen (Eds), *La recherche interculturelle* (pp. 135-145). Paris : L'Harmattan.
- (1990). Psychology of acculturation. In J. Berman (Ed.), *Cross-cultural perspectives : Nebraska symposium on motivation* (pp. 201-234). Lincoln : University of Nebraska Press.

- en sciences de l'éducation*. Cahiers de la Section des sciences de l'éducation, n° 68. Genève : F.P.S.E., Université de Genève.
- Boski, P. (1994). Psychological acculturation via identity dynamics : Consequences for subjective well being. In A.-M. Bouvy, F. van de Vijver, P. Boski & P. Schmitz (Eds), *Journeys into cross-cultural psychology* (pp. 197-215). Amsterdam : Swets & Zeitlinger.
- Bourhis, R. Y., Moïse, L. C., Perreault, S. & Senécal, S. (1997). Towards an interactive acculturation model : A social psychological approach. *International Journal of Psychology*, 32 (6), 369-386.
- Bourhis, R. Y., Moïse, C. L., Perreault, S. & Lepage, D. (1998). *Immigration et intégration : vers un modèle d'acculturation interactif*. Montréal : Université du Québec à Montréal, Chaire Concordia-UQUAM en études ethniques.
- Caloz-Tschopp, M.-C. (1993). La politique des 3 cercles : un enjeu de civilisation. In M.-C. Caloz-Tschopp (Ed.), *Europe : Montrez patte blanche* (pp. 316-351). Genève : Centre Europe-Tiers Monde (CETIM).
- Camilleri, C. et al. (1990). *Stratégies identitaires*. Paris : PUF.
- Camilleri, C. (sous presse). Stratégies identitaires : Les approches pratiquées et les implications pour la recherche. In B. Krewer (Ed.), *Théorie et pratique de l'interculturel*. Paris : L'Harmattan.
- Campani, G. & Catani, M. (1985). Les réseaux associatifs italiens en France et les jeunes. *Revue européenne des migrations internationales*, 1, 143-160.
- Castles, S. (1993). La sociologie et la peur de «cultures incompatibles». Commentaires sur le rapport Hoffmann-Nowotny. In M.-C. Caloz-Tschopp (Ed.), *Europe : Montrez patte blanche* (pp. 370-384). Genève : Centre Europe-Tiers Monde (CETIM).
- Cattafi-Maurer, F., Abriel, G., Dasen, P. R., De Carli, L., Lack, C., Peccoud, K. & Perreault, C. (1998). *Vivre en précarité : l'accès à une formation professionnelle de jeunes migrants en situation juridique précaire*. Genève : FPSE et CCSI.
- Cattafi-Maurer, F., Abriel, G., Dasen, P. R., Lack, C. & Perreault, C. (1998). *Viver em precariedade : O acesso a uma formação profissional dos jovens Portugueses com estatuto precário*. In J. C. Arrota & P.-A. Doudin (Eds), *Trajecórias sociais e culturais de jovens portugueses no espaço europeu : questões multiculturais e de integração* (pp. 183-203). Aveiro, Portugal : Universidade de Aveiro.

- (1991). *Coûts et avantages sociopsychologiques du multiculturalisme* (Document de travail n° 24). Ottawa : Conseil économique du Canada.
- (1993). Coûts et avantages du multiculturalisme : un point de vue canadien. In M.-C. Caloz-Tschopp (Ed.), *Europe : Montrez patte blanche* (pp. 415-433). Genève : Centre Europe-Tiers Monde (CETIM).
- (1996). Canadian ethnic attitudes and identities inside and outside Quebec. In J. E. Trent, R. Young & G. Lachapelle (Eds), *Québec-Canada. What is the path ahead ? Nouveaux sentiers vers l'avenir* (pp. 221-233). Ottawa : University of Ottawa Press.
- (1997). Lead article : Immigration, acculturation, and adaptation. *Applied psychology : An international review*, 46, 5-68.
- (2000). Acculturation et identité. In J. Costa-Lascoux & M.-A. Hily & G. Vermès (Eds.), *Pluralité des cultures et dynamiques identitaires. Hommage à Carmel Camilleri* (pp. 81-94). Paris : L'Harmattan.
- Berry, J. W. & Annis, R. C. (1974). Acculturative stress. *Journal of Cross-Cultural Psychology*, 5, 382-406.
- Berry, J. W. & Blondel, T. (1982). Psychological adaptation of Vietnamese refugees in Canada. *Canadian Journal of Community Mental Health*, 1, 81-88.
- Berry, J. W. & Kalin, R. (1995). Multicultural and ethnic attitudes in Canada. *Canadian Journal of Behavioral Science*, 27, 301-320.
- Berry, J. W. & Kim, U. (1988). Acculturation and mental health. In P. R. Dasen, J. W. Berry, & N. Sartorius (Eds), *Health and cross-cultural psychology : Toward applications* (pp. 207-236). Newbury Park, CA : Sage.
- Berry, J. W., Kim, U., Power, S., Young, M. & Bujaki, M. (1989). Acculturation attitudes in plural societies. *Applied Psychology : An International Review*, 38, 185-206.
- Berry, J. W. & Sam, J. (1997). Acculturation and adaptation. In J. W. Berry, M. H. Segall & C. Kagitcibasi (Eds.), *Handbook of cross-cultural psychology, second edition*. Vol. 3, *Social psychology* (pp. 291-326). Boston : Allyn & Bacon.
- Berry, J. W., Wintrob, R., Sindell, P. S. & Mawhinney, T. A. (1982). Psychological adaptation to culture change among the James Bay Cree. *Naturaliste Canadien*, 109, 965-975.
- Berthoud-Aghili, N. & Caloz-Tschopp, M.-C. (1993). *La Suisse de demain et la mobilité des populations : nouveaux enjeux pour la recherche*

- Cawte, J., Bianchi, G. & Kiloch, L. (1968). Personal discomfort in Australian Aborigines. *Australian and New Zealand Journal of Psychiatry*, 2, 69-79.
- Clanet, C. (1990). *L'interculturel. Introduction aux approches interculturelles en éducation et en sciences humaines*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail.
- Clément, R., Gauthier, R. & Noels, K. (1993). Choix langagiers en milieu minoritaire : attitudes et identité concomitantes. *Revue canadienne des sciences du comportement*, 25, 149-164.
- Commission fédérale des étrangers (CFE) (1996). *Esquisse pour un concept d'intégration*. Berne : Auteur.
- Conseil fédéral. (1991). *Rapport du Conseil fédéral sur la politique à l'égard des étrangers et des réfugiés*. Berne : Conseil fédéral, doc. n° 91.036.
- Côté, J. E. (1994). *Adolescent storm and stress. An evaluation of the Mead/Freeman controversy*. Hillsdale, NJ : Lawrence Erlbaum.
- Dasen, P. R. (1999). Représentations sociales de l'adolescence : une perspective interculturelle. In B. Bril, P. R. Dasen, C. Sabatier & B. Krewer (Eds), *Propos sur l'enfant et l'adolescent : Quels enfants pour quelles cultures ?* (pp. 319-338). Paris : L'Harmattan.
- Dasen, P. R. & Ogay, T. (2000). Pertinence d'une approche comparative pour la théorie des stratégies identitaires. In J. Costa-Lascoux, M.-A. Hily & G. Vermès (Eds), *Pluralité des cultures et dynamiques identitaires. Hommage à Carmel Camilleri* (pp. 55-80). Paris : L'Harmattan.
- Dona, G. & Berry, J. W. (1994). Acculturation attitudes and acculturative stress of Central American refugees. *International Journal of Psychology*, 29, 57-70.
- Freeman, D. (1983). *Margaret Mead and Samoa. The making and unmaking of an anthropological myth*. Cambridge, MA : Harvard University Press.
- Gretter, A. (1995). La recherche suisse en matière de formation et d'éducation interculturelles. In E. Pogli, A.-N. Perret-Clermont, A. Gretter & P. R. Dasen (Eds), *Pluralité culturelle et éducation en Suisse : Etre migrant II* (pp. 341-364). Bern : Lang.
- Hoffmann-Nowotny, H.-J. (1992). *Chancen und Risiken multikultureller Einwanderungsgesellschaften* (FER Nr. 119). Berne : Conseil Suisse de la Science.

- Kalin, R. & Berry, J. W. (1995). Ethnic and civic self-identity in Canada : Analyses of 1974 and 1991 National Surveys. *Canadian Ethnic Studies*, 28, 1-15.
- Mead, M. (1928). *Coming of age in Samoa : A psychological study of primitive youth for Western civilization*. New York : Morrow Quill Paperbacks.
- Moghaddam, F. M. (1992). Assimilation et multiculturalisme : Le cas des minorités du Québec. *Revue Québécoise de Psychologie*, 13, 140-157.
- Monnier, L. (1993). De la peur des réfugiés comme stimulant à l'élaboration d'une politique étrangère en Suisse. *Relations Internationales*, 74, 225-244.
- Murphy, H. B. M. (1965). Migration and the major mental disorders. In M. B. Kantor (Ed.), *Mobility and mental health* (pp. 221-249). Springfield, IL : Charles C. Thomas.
- (1973a). Migration and the major mental disorders : A reappraisal. In C. Zwingmann & M. Pfister-Amende (Eds), *Uprooting and after* (pp. 204-220). New York : Springer.
- (1973b). The low rate of mental hospitalization shown by immigrants in Canada. In C. Zwingmann & M. Pfister-Amende (Eds), *Uprooting and after* (pp. 221-231). New York : Springer.
- Necker, L. (1995). *La mosaïque genevoise. Modèle de pluriculturalisme ?* Genève : Zoé.
- Oriol, M. (1985). L'ordre des identités. *Revue européenne des migrations internationales*, 1, 171-184.
- Patridge, K. (1988). Acculturation attitudes and stress of Westerners living in Japan. In J. W. Berry & R. C. Annis (Eds), *Ethnic psychology : Research and practice with immigrants, refugees, native peoples, ethnic groups and sojourners* (pp. 105-113). Lisse : Swets & Zeitlinger.
- Rogler, L., Cortes, D. & Malgady, R. (1991). Acculturation and mental health status among Hispanics. *American Psychologist*, 46, 585-597.
- Sabatier, C. & Berry, J. W. (1994). Immigration et acculturation. In R. Bourhis & J.-P. Leyens (Eds), *Stéréotypes, discrimination et relations intergroupes* (pp. 261-291). Liège : Mardaga.
- Sam, D. L. & Berry, J. W. (1995). Acculturative stress among young immigrants in Norway. *Scandinavian Journal of Psychology*, 36, 10-24.

- Schmitz, P. G. (1992). Acculturation styles and health. In S. Iwawaki, Y. Kashima & K. Leung (Eds), *Innovations in cross-cultural psychology* (pp. 360-370). Amsterdam : Swets & Zeitlinger.
- (1994). Acculturation and adaptation processes among immigrants in Germany. In A.-M. Bouvy, F. J. R. van de Vijver, P. Boski & P. Schmitz (Eds), *Journeys into cross-cultural psychology* (pp. 142-157). Lisse : Swets & Zeitlinger.
- Schurmans, M.-N. (1995). Acculturation et transaction sociale. *Bulletin de Psychologie*, 48 (419), 250-259.
- Scott, G. H. (1988). Multicultural policy and practice in Canada. In J. W. Berry & R. C. Annis (Eds), *Ethnic psychology : Research and practice with immigrants, refugees, native peoples, ethnic groups and sojourners* (pp. 7-12). Lisse : Swets & Zeitlinger.
- Segall, M. H., Dasen, P. R., Berry, J. W. & Poortinga, Y. H. (1999). *Human behavior in global perspective : An introduction to cross-cultural psychology. Revised second edition*. Boston : Allyn & Bacon.

Christiane PERREGAUX

Tania OGAY

Yvan LEANZA

Pierre DASEN

Intégrations et migrations. Regards pluridisciplinaires

2001

L'Harmattan
5-7, rue de l'École-Polytechnique
75005 Paris
FRANCE

L'Harmattan Hongre
Hargita u. 3
10216 Budapest
HONGRIE

L'Harmattan Italia
Via Eava, 37
10214 Torino
ITALIE